



## Grille tarifaire 2024/2025 services périscolaires :

TARIFS 2024/2025 : Restauration scolaire	
<u>Tarif repas élémentaire</u>	
<b>1 enfant inscrit</b>	<b>3,78 € +3,21€ = 6,99</b>
3,78 (tarif dédié au repas) ; 3,21 (tarif dédié à la garderie pendant le temps de restauration).	
<b>A compter de 2 enfants</b>	<b>3,78 € +2,12€ = 5,90</b>
3,78 (tarif dédié au repas) ; 2,12 (tarif dédié à la garderie pendant le temps de restauration).	
<u>Tarif repas maternel</u>	
<b>1 enfant inscrit</b>	<b>3,70 € +3,21€ = 6,91</b>
3,70 (tarif dédié au repas) ; 3,21 (tarif dédié à la garderie pendant le temps de restauration).	
<b>A compter de 2 enfants</b>	<b>3,70 € +2,12€ = 5,82</b>
3,70 (tarif dédié au repas) ; 2,12 (tarif dédié à la garderie pendant le temps de restauration).	
TARIFS 2024/2025 : Accueil périscolaire (matin et soir)	
Quotient Familial n° 4 - de 0 à 10 000 € : 1.76 € chaque session de garde	
Quotient Familial n° 3 - de 10 001 à 20 000 € : 1.99 € chaque session de garde	
Quotient Familial n° 2 - de 20 001 à 30 000 € : 2.19 € chaque session de garde	
Quotient Familial n° 1 - au-delà de 30 000 € : 2.41 € chaque session de garde	

Tarifs actualisés par délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2024, en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2024.